

224C1740
FR00140085W6-DIV26

27 septembre 2024

Début d'une période de préoffre (article 223-34 du règlement général)

MRM
(Euronext Paris)

Le 26 septembre 2024, ont été annoncées les caractéristiques d'un projet d'offre publique d'achat simplifiée que la société européenne Scor SE envisage de déposer sur les titres de la société MRM¹.

Par conséquent, cette publication marque le début de la période de préoffre, pendant laquelle les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres MRM sont applicables.

¹ Cf. notamment communiqué diffusé par la société Scor SE le 26 septembre 2024.